



## JUDO CLUB COMINES

Rue des Arts, 1  
7780 Comines

N° de compte bancaire BE32 0680 6338 7002

Horaires saison 2024-2025 ju-jitsu et judo					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Judo + éveil ju-jitsu (5-7ans) 18h00-19h00	Ju-jitsu enfants Blanche à jaune/orange (8-12ans) 17h30-18h30	Judo (5-7ans) 17h30-18h30	Éveil ju-jitsu (5-7ans) 17h30-18h30	Judo moyen (8-12ans) 18h30-19h45	Judo + éveil ju-jitsu (5-7ans) 9h00-10h00
Judo + ju-jitsu Compétiteurs/ physique 12 ans et + 19h00-20h30	Ju-jitsu enfants Orange et + (8-12ans) 18h30-19h30	Judo moyen (8-12ans) 18h30-20h00	Ju-jitsu enfants Compétiteurs uniquement (8-12ans) 18h30-19h30	Ju-jitsu élites Compétiteurs 12 ans et + 19h45-20h45	Ju-jitsu Enfants (8 et +) 10h00-11h30
	Judo/ju-jitsu Loisir et découverte adultes 19h30-20h30		Judo/ju-jitsu Adultes ( 12 ans et +) 19h30-21h00		Ju-jitsu Adultes 10h00-11h30

### DIRECTION TECHNIQUE / et COMITES

Marianne DELDICQUE - rue du commerce, 30 - 7780 COMINES Tél. 056 55 90 56/ 0471 44 04 59

**Président** : Marc Rapilly - rue de la paix, 36 - 7780 Comines

**Secrétaire** : Françoise Devos – 38, rue du Chevron d’Or – 59560 Comines

**Trésorière** : Jocelyne SIEUW - rue du commerce, 30-7780 Comines Tél. 056-55-90-56/ 0478 32 11 44



## JUDO CLUB COMINES

Rue des Arts, 1  
7780 Comines

N° de compte bancaire **BE32 0680 6338 7002**

### Formalités d'inscription

- Faire signer le formulaire (communiqué par le club) médical d'aptitude au judo ou Ju-Jitsu par un médecin (uniquement pour les compétiteurs)
- Régler la somme annuelle (voir tarif au club) qui correspond à la cotisation club annuelle et à la licence assurance fédérale annuelle en début de saison et au plus tard au 3ème cours
- Il n'existe pas de demi-tarif au cas où le pratiquant ne peut pas participer aux 2 cours de judo ou Ju-Jitsu ou Ne-Waza.
- Acheter un judogi : Tenue de judo
- L'écusson est en vente 5€ au club
- Vous munir de zooris ou pantoufles pour vous rendre du vestiaire au tatami.
- Des casiers (ouvert) sont disponibles afin que les élèves puissent y placer leurs affaires personnelles (bijoux, vêtements, bouteille d'eau...). Il veillera à le vider en quittant la salle.

### Règlement intérieur

Le pratiquant **n'étant pas en ordre de licence** dès l'inscription **ne pourra en aucun cas monter sur les tatamis**. Les renouvellements de licence se font 1 mois avant la date d'échéance

Il est à noter qu'un mois commencé est un mois à payer, néanmoins, une possibilité de remboursement est possible sur présentation d'un certificat médical signalant un problème chez l'enfant.

Toute personne ayant un comportement dangereux se verra refuser de poursuivre l'activité au club.

Le pratiquant est pris en charge par le club pendant la durée des cours. Le club est responsable du pratiquant 15 minutes avant et après la fin des cours le concernant. Au-delà, le club décline toutes responsabilités en cas d'accident ou de détérioration.

Le pratiquant participera régulièrement aux entraînements, il s'entraînera physiquement et aura une bonne hygiène de vie. Un justificatif est à donner pour les absences.

Le pratiquant respectera la discipline qu'impose son enseignant sous peine d'être exclu du cours

Le pratiquant ou les parents rempliront le formulaire d'autorisation pour les diffusions des photos ou vidéo faites dans le cadre des activités sur le site et blog du club.

Nous demandons aux parents de bien vouloir signaler tout comportement nécessitant une attention particulière.

Le pratiquant ou le responsable légal s'engage à prendre connaissance du RGPD et de l'onglet DOPAGE sur le site du club **acama.be** ou sur le Facebook **ACAMA**



## JUDO CLUB COMINES

Rue des Arts, 1  
7780 Comines

N° de compte bancaire **BE32 0680 6338 7002**

### Année 2024-2025

Je soussigné(e), ....., représentant moi-même ou l'élève ....., né(e) le :..... déclare être apte à la pratique du Judo sous toutes ses formes. Je joins impérativement une attestation médicale d'aptitude en cas de participation aux compétitions.

Je décline toutes responsabilités envers les enseignants et dirigeants de club en cas d'accident.

Ceux-ci sont couverts par la licence Fédérale. En cas d'accident, j'autorise un responsable du club à prendre toutes les dispositions utiles, notamment en ce qui concerne l'hospitalisation.

Je déclare avoir pris connaissance du **règlement intérieur du club ainsi que le RGPD et l'onglet DOPAGE** que j'ai consulté sur le site ACAMA.be ou sur le Facebook ACAMA et je m'engage à le respecter.

**J'autorise** la prise de photos ou de vidéos et à être diffusés sur le site et le Facebook du club.

**Je n'autorise pas** la prise de photos ou de vidéos et à être diffusés sur le site et le Facebook du club.

Lu et approuvé le ..... 2024

Signature (d'un parent ou responsable légal)